

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2021-10

26 octobre 2021

Convocation du 22 octobre 2021

Membres présents :

Mmes Isabelle MARCANT, Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORANT, Delphine LUTUN, Marie WYART. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Benoît CATRICE, Bernard VERHAEGHE, Albert PIETERSOONE, Laurent BALZA, Stéphane SOCKEEL, Emmanuel MONKERHEY.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Michèle GUWY donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE
M. Benoît DECLERCQ donne pouvoir à M. Laurent BALZA

Membres absents excusés :

M. René SELOSSE

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation des comptes-rendus des conseils précédents :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie des comptes-rendus effectués et modifiés par la secrétaire de séance du 6 août 2021, Marie WYART et par la secrétaire de séance du 10 septembre 2021, Marie-Laure GLORANT. Ces deux comptes-rendus ont été validés à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

• Délibération SIDEN/SIAN :

Il a été délibéré à l'unanimité des membres présents, d'accepter l'adhésion :

- Des communes d'Etaves-et-Bocquiaux (Aisne) et de Croix Fonsommes (Aisne), pour la compétence « Eau Potable »
- Des communes d'Anizy-le-Grand (Aisne), Brancourt-en-Laonnois (Aisne), Chaillevois (Aisne), Pinon (Aisne), Prémontré (Aisne), Royaucourt-et-Chailvet (Aisne) et Urcel (Aisne) pour la compétence « Assainissement Collectif »
- Des communes d'Arleux (Nord), Haspres (Nord), Helesmes (Nord), Herrin (Nord), La Gorgue (Nord), Lauwin-Planque (Nord), Marchiennes (Nord), Obrechies (Nord), Corbehem (Pas-de-Calais), Fleurbaix (Pas-de-Calais), Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais), Haucourt (Pas-de-Calais), Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) et Izel-les-Equerchin (Pas-de-Calais), pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».

• Délibération concernant l'application des 1607 heures pour le personnel communal :

Suite à la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la Fonction publique qui fixe le temps de travail annuel des agents et supprime la possibilité de maintenir les régimes de travail plus favorables aux agents, chaque employé communal se doit de travailler 1607 heures/an maximum. L'application de cette loi a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Organisation des vœux 2021 :

La cérémonie des vœux 2021 se déroulera le dimanche 19 décembre 2021 à 10h30. Les décorations de l'Établissement Français du Sang et les médailles du travail seront remises à cette occasion. L'ensemble du conseil a prévu l'organisation et s'est réparti les tâches afin de vous offrir une cérémonie des vœux qualitative : décoration et mise en place de la salle, PowerPoint, carton d'invitation, déroulent de la cérémonie. Afin d'appliquer les lois concernant la Réglementation Générale de la Protection des Données, une autorisation de citer les noms, prénoms et dates de naissance sera demandée aux parents durant la cérémonie, mais aussi pour l'afficher dans l'état civil de la gazette noordpeenoise annuelle.

- Organisation de la Gazette :

Un mail sera envoyé à l'ensemble des associations de Noordpeene et des associations subventionnées par la commune : chaque association aura jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 pour envoyer le contenu qu'elle souhaite intégrer à la gazette ; au-delà de cette date limite, sans réponse de leur part. Celle-ci sera scrupuleusement relue dans son intégralité. La gazette va connaître un nouveau look graphique qui sera fait par Mme Marie-Laure GLORANT et M. Romain MORVAN.

- Compte-rendu du dernier conseil des enfants :

Durant le dernier conseil municipal des enfants, les jeunes conseillers ont décoré la boîte à idées destinée aux jeunes. L'installation se fera en accord avec les représentants du conseil : Bernard VERHAEGHE et Benoît CATRICE.

- Développement des retours de « la boîte à idées » :

La boîte à idées a déjà fait l'objet de deux demandes que le conseil municipal a analysé :

- *Idée 1 : Nettoyage complet de l'ensemble des abris-bus de la commune*

Il nous a été signalé que les abris-bus de la commune n'étaient pas entretenus correctement et même, que certains seraient confondus avec des toilettes publiques.

Notre réponse : La commune se doit d'entretenir correctement l'ensemble de ses abris-bus. C'est pourquoi le service technique sera chargé de contrôler et de nettoyer l'ensemble des abris-bus de Noordpeene.

- *Idée 2 : Commerces ambulants, quinquettes et brocante*

Un papier regroupant trois propositions a été déposé :

- Mettre en place des commerces ambulants (poissonnerie, boucherie...) pour les personnes âgées et à mobilité réduite,
- Programmer des après-midis dansants de type « guinguette » sur la commune,
- Mettre en place une brocante dans le quartier du « Coin Perdu »

Notre réponse : L'ensemble de ces propositions sont des idées à développer. Pour la première, elle sera étudiée activement afin de proposer une solution. Pour la deuxième, l'Auberge de la Peene s'engage à proposer des après-midis dansants ; les associations seront également prévenues de cette demande. Pour la troisième proposition, elle sera transmise au bureau du Comité des Fêtes.

- Communications et questions diverses :

Versement d'un forfait communal aux écoles sous contrat d'association

Monsieur le Maire a reçu, le 7 octobre dernier, un courrier de l'École Saint-Joseph de Cassel. Elle réclame un financement entrant dans le cadre de l'article L.442-5-1 du code de l'éducation. Ce dossier sera traité avec les communes du RPI qui ont reçu la même demande. Après discussion au sein du conseil, ce dossier sera géré par M. Benoît CATRICE, M. Albert PIETERSOONE et Mme Marie-Laure GLORANT.

Chambre froide pour la Salle Paul Hazard

M. Albert PIETERSOONE a réclamé trois devis à 3 entités différentes :

- Henri Julien – Devos Desprets : 10 440,00 € TTC
- EFM Calais : 11 250,00 € TTC
- Henri Dehondt – Tétéghem : 11 590,70 € TTC

Nous sommes en attente de l'entreprise Devos Desprets qui doit nous communiquer les subventions dont la commune peut bénéficier pour cette installation.

Région Hauts-de-France – Financement du contrat d'apprentissage de Flora PLUCHART

La commune a reçu un courrier de la région, le 20 octobre dernier, pour confirmer l'éligibilité du contrat de Flora au dispositif « zéro coût de formation » et prendra en charge 50 % du coût total de la formation.

Éclairage de rue supplémentaire à la Haecke Straete et au nouveau cimetière

Une demande a été faite afin d'ajouter un éclairage supplémentaire dans la Haecke Straete, entre le croisement de la Nonne Straete et celui de la Wolve Straete ; mais aussi au nouveau cimetière. Un devis sera effectué au niveau de plusieurs opérateurs pour ces installations.

Réclamation Sécurité routière

La mairie a réceptionné un recommandé, le 22 octobre, contenant des réclamations pour une modification de la vitesse à la Smeelynck Straete et un rappel aux agriculteurs travaillant sur la commune quant à la propreté des routes. M. le Maire a chargé Bernard VERHAEGHE de se rendre chez ces habitants afin d'engager une discussion sur ces sujets.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h19.

Thierry DEHONDT

Benôit CATRICE

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Laurent BALZA

Emmanuel MONKERHEY

Stéphane SOCKEEL

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Delphine LUTUN

Marie WYART